

vernement actuel a été au pouvoir, et je trouve ce qui suit :

1897.. . . . .	\$ 28,648,626 11
1898.. . . . .	29,576,455 64
1899.. . . . .	34,958,069 21
1900.. . . . .	38,242,222 99
1901.. . . . .	38,743,550 28
1902.. . . . .	43,389,111 87
	\$213,558,036,10

Moyenne pour les dix années. \$ 35,709,672 00

L'honorable M. SCOTT : S'élevant chaque jour, augmentant chaque jour.

L'honorable M. FERGUSON : Oui, augmentant très rapidement. La moyenne durant les six dernières années a été de \$35,709,672. Or, suivant la doctrine de sir Richard Cartwright, lorsque la taxe augmentait d'une manière disproportionnée avec la population du pays, cela était une preuve convaincante que le gouvernement était grossièrement extravagant et probablement grossièrement corrompu.

L'honorable M. LANDRY : Ecoutez ! écoutez !

L'honorable M. FERGUSON : Et il dit que, lorsque vous pouvez démontrer que la taxe reste stationnaire durant un certain nombre d'années, vous pouvez être également certains que le gouvernement est conduit d'une manière économique. Tel a été l'état des affaires durant les dix dernières années que les conservateurs ont été au pouvoir. La taxe est restée pratiquement stationnaire durant dix années, et, suivant sir Richard Cartwright, c'est la meilleure preuve au monde que le gouvernement a été conduit avec économie. D'un autre côté, l'augmentation extraordinaire de la taxe pendant que le gouvernement a été au pouvoir démontre qu'il a été extravagant et probablement corrompu aussi. C'est le jugement rendu par sir Richard Cartwright. Le remède à apporter à cela, si le gouvernement a soutiré du peuple plus qu'il n'avait besoin, ce serait de diminuer le taux des taxes, afin de ne pas s'exposer à mériter le blâme que sir Richard Cartwright lui a jeté en 1884. Il y a d'autres choses qui ne se trouvent pas dans le discours du trône. On y remarque une singulière omission. Il n'est pas question de l'autonomie provinciale des Territoires. Il n'est pas question de donner des pouvoirs provinciaux aux Territoires. Je suis surpris de cela. Il est notoire qu'on désire qu'ils aient l'autonomie provinciale. La demande

Hon. M. FERGUSON.

de cette autonomie a été faite au nom des Territoires, mais le gouvernement méconnaît ces réclamations. Il vient devant le parlement en ce qui regarde la gendarmerie à cheval, mais il ne touche pas à l'importante question relative à l'autonomie provinciale des Territoires. Je crois qu'il est grand temps que cette question soit discutée. Nous ne devons pas dans un pays comme le nôtre tenir en tutelle le grand nombre de personnes qui résident actuellement dans les Territoires et qui sont capables de se gouverner eux-mêmes. Il me semble qu'il est temps qu'ils puissent travailler pour leur compte, et je pense que la politique du gouvernement qui ne touche pas à cette question fait voir qu'il est incapable de s'en occuper, parce qu'il semble exister quelque difficulté qu'il n'ose affronter, autrement il aurait agité cette question avant aujourd'hui. Il y a dans le discours du trône un autre omission, une omission digne de remarque ; on n'y parle pas de la campagne qui se poursuit dans la Grande-Bretagne, sous la direction de M. Chamberlain, relativement au tarif de faveur. Je vous dirai que cette omission dans le discours du trône m'a quelque peu surpris. J'ai remarqué que le gouvernement n'a pas abordé cette question courageusement. De fait il n'a pas traité d'une manière conséquente et courageuse cette question, depuis le commencement de la discussion au Canada jusqu'à ce moment-ci ; et ce manque de courage que le gouvernement a laissé voir, est rendu absolument manifeste par le fait qu'il n'a pas été fait mention dans le discours du trône de cette question, qui est, en ce moment, en ce qui concerne les intérêts des Canadiens, une des plus importantes questions qui s'agitent sous l'horizon politique du pays. Mon honorable ami qui a proposé l'adresse, au commencement de ses observations, a fait allusion à la part que sir Wilfrid Laurier a prise en Angleterre durant l'année du Jubilé. Comme je l'ai fait remarquer, je suis loin de partager l'avis de mon honorable ami relativement à la valeur des services qu'a rendus alors le premier ministre dans la Grande-Bretagne. De fait, je l'accuse, comme tout le peuple du Canada l'accuse, de n'avoir pas rempli un devoir qu'il s'était engagé envers le peuple du Canada de remplir, et cela avant les élections de 1896. Je lirai une citation empruntée au discours que prononça sir Wilfrid Laurier à London, Ontario, en 1896, immédiatement avant les